

Questions fréquentes

[MISE A JOUR] VENDREDI 31 MARS 2023

Histoire et patrimoine

Les statues sur la façade sud, devant la place Napoléon III, vont-elles rester ?

OUI, aucune modification n'est envisagée sur cet espace. Cette façade, **inscrite aux Monuments Historiques depuis 1975**, présente 23 statues, soit les **23 destinations initialement desservies** depuis la Gare du Nord. SNCF Gares & Connexions veille à la préservation de ce patrimoine ferroviaire dont la **construction remonte à plus de 150 ans**. Des échanges ont d'ailleurs eu lieu avec les **Architectes des Bâtiments de France** pour s'assurer de la conservation de la valeur patrimoniale de ce lieu.

Les constructions menées sur la gare routière ne vont-elles pas dénaturer l'architecture globale de la gare ?

NON, au contraire, les éléments architecturaux nouveaux qui verront le jour, comme la halle à vélos, seront bâtis dans le respect des éléments déjà présents, à la manière du hall transilien actuel : **Horizon 2024 allie esthétique classique et efficacité moderne**.

Signalétique

Je suis passé à plusieurs reprises dans la Gare du Nord et j'avoue avoir rencontré quelques difficultés pour me repérer. Avec mes problèmes de vue en plus, cela n'arrange rien... les éléments de repérage vont-ils être améliorés ? Cela serait une bonne chose pour les malvoyants.

OUI, et c'est même un chantier qui a été engagé très tôt !

- En effet, comme vous pouvez d'ores et déjà le remarquer, de **grands totems** (panneaux de signalétique verticaux) lumineux et visibles ont été installés aux **côtés des escaliers fixes et mécaniques, sur le quai des grandes lignes**, afin d'améliorer la visibilité et aider les personnes malvoyantes à se diriger en gare.
- Par la suite, **d'autres aménagements seront réalisés**, notamment dans le **hall transilien**, pour indiquer les halls, les espaces d'accès aux souterrains, et la gare routière.

Habitant à Besançon, j'ai l'habitude de me rendre à Paris en transitant par la Gare de Lyon. Je trouve sa disposition facile à comprendre, car celle-ci est découpée en plusieurs halls (au nombre de 3), bien indiqués, dont les fonctions sont explicitées. Allez-vous faire de même à la Gare du Nord ?

OUI, ce modèle a montré son efficacité, c'est pourquoi les halls de la Gare du Nord adopteront des numéros, **chaque hall correspondant à un espace fonctionnel** : le hall 1 dédié aux quais des grandes lignes (2 et 6 à 19), le hall 2 aux quais Eurostar (3 à 6), le hall 3 aux quais banlieue (voies 20 à 36), le hall 4 aux quais métros et RER (voies 41 à 44 et 51 à 54), enfin le hall 5 dédié aux voies 7 à 21.

Mobilité – Les vélos

Allez-vous mieux intégrer les vélos en gare, que cela soit au niveau du stationnement ou même au niveau des trajets jusqu'aux rames transiliennes, TER, TGV et Transmanche ?

OUI, nous prenons en compte l'ensemble des clients de la gare, dont les cyclistes (le sujet de l'utilisation des vélos dans les trains relevant cependant des **transporteurs ferroviaires, à savoir SNCF Voyageurs** par exemple). En ce qui concerne SNCF Gares & Connexions, le **projet Horizon 2024** prévoit d'améliorer significativement les conditions d'accueil des voyageurs, en matière de **fluidité des déplacements** et de **lisibilité des parcours** avec une **signalétique retravaillée**. Cela passe par la promotion de la pratique du vélo, avec l'aménagement d'espaces dédiés aux cyclistes :

- **Halle à vélos** : la dalle routière à l'Est de la gare, en parallèle de la rue du Faubourg Saint-Denis, accueillera une grande halle à vélos de près de 1200 places, accessible depuis une nouvelle sortie située au cœur du hall transilien.
- **Rampe d'accès cyclistes et piétons** : en remplacement de l'ancienne sortie de bus, située entre la dalle routière et la rue de Dunkerque.
- **Nouveaux stationnements dans les espaces existants** : grâce à la possible piétonisation du parvis de la gare au Sud (projet de la Ville de Paris) et à l'Ouest grâce à la nouvelle couverture située dans l'entrée rue de Maubeuge, où environ 50 arceaux vélos verront le jour.

Cette nouvelle halle à vélos dont vous faites mention, sera-t-elle sécurisée ?

OUI, elle sera fermée et seuls les usagers titulaires d'un **passé Navigo en cours de validité** y auront accès. Pour les autres usagers non titulaires d'un abonnement RATP, une **tarification régionale** s'appliquera, elle pourra être **journalière, mensuelle ou même annuelle**.

- L'espace derrière cette halle sera d'ailleurs lui aussi fermé par des barrières afin d'éviter toute intrusion ou vol, de même que la **dalle routière dans son ensemble, qui sera fermée aux horaires de fermeture de la gare, c'est-à-dire durant la nuit et jusqu'au petit matin, soit entre 01 : 00 et 05 : 00.**
- De façon générale et pendant les horaires d'ouverture, **la halle sera gardiennée par un agent** qui sera présent de façon constante.

Mobilité – Les bus

Les bus ne bénéficieront plus que d'un seul accès pour entrer et sortir de la gare. L'espace situé entre la gare routière et la rue du Faubourg Saint-Denis sera-t-il suffisant pour cela ?

OUI, et ce grâce à l'opération de **déconstruction du bâtiment n°177** rue du Faubourg Saint-Denis. Cela permettra :

- D'une part aux bus longs d'avoir un **meilleur rayon de giration**, et d'éviter ainsi tout risque de collision.
- D'autre part aux **cyclistes et piétons de profiter d'un nouvel accès en gare**, grâce à des chemins sécurisés les amenant directement au nouveau parvis. Cette nouvelle interface permettra de redonner vie à la gare, d'offrir de nouveaux espaces de détente et de restauration, mais aussi de renforcer le volet intermodal de la station.

Stationnement – Pendant les travaux

Lorsque l'on se promène sur la dalle routière, on remarque l'existence d'un parking, en face du hall transilien. Va-t-il rester, ou bien être remplacé ?

NON, ce parking que vous décrivez sert surtout au **personnel mobilisé pour réaliser les travaux** liés au projet. C'est en fait un stationnement qui ne sera plus possible une fois les travaux terminés, puisqu'à cet emplacement sera construite la **halle à vélos**.

Stationnement – Les 2 roues

Le stationnement des 2 roues sera-t-il amélioré avec le projet Horizon 2024 ?

OUI, cela permettra d'ailleurs de libérer des places de stationnement dans le quartier. Le permis de construire délivré le 15 juin 2022 a prévu une **restructuration du parking**, avec un ajout de **115 places de deux-roues motorisés** en plus des 157 actuelles.

Stationnement – Les bus

Le stationnement des bus sera-t-il amélioré avec le projet Horizon 2024 ?

OUI, et il s'effectuera dans un environnement plus sécurisé et plus lisible en termes de circulation. En effet, une **éco-station bus** verra le jour sur la même dalle routière qui accueillera la halle à vélos, mais avec une **meilleure signalétique**, une **définition claire des flux**, et une **séparation nette des usages de la route** (la rampe côté rue de Dunkerque étant réservée strictement aux cyclistes et piétons, tandis que la voie routière côté rue du Faubourg Saint-Denis sera réservée aux bus).

Végétalisation

L'environnement autour de la gare s'avère être très minéral, ce qui peut amener la gare à devenir un îlot de chaleur urbain. J'ai pu voir que des mesures allaient être prises pour adapter la gare aux changements climatiques. A ce titre, une de vos perspectives montre une cour des taxis plus verte, sera-t-elle végétalisée ?

OUI, nous prenons à cœur le sujet de la transition écologique, c'est pour cette raison que nous avons inscrit dans notre projet **plusieurs mesures environnementales**, visant à faire un urbanisme plus sain.

- Vous pointez ici le **projet de la cour des taxis**, et en effet, celle-ci sera aérée par un **élargissement des espaces** et la mise en place de **massifs végétaux**. Seulement, il est difficile de planter en pleine terre dans cette zone, car juste en-dessous de cette cour se trouve un parking sous-terrain.
- En revanche, il est possible de **planter des arbres à la place de l'actuel bâtiment n°177 rue du Faubourg Saint-Denis**, à l'Est de la gare, afin de rendre l'entrée de la gare routière plus fraîche et agréable à vivre.

Gestion des flux, espaces d'attente

La gare va accueillir les JO. Sera-t-elle prête pour l'afflux de voyageurs que cet événement va provoquer ?

OUI, le projet Horizon 2024 prépare la gare à ces flux importants, par le biais de dispositifs variés et impactant tous les espaces.

- **L'amélioration de la signalétique** est un levier important, car cela permet de donner une plus grande cohérence aux espaces en gare, mais aussi de faire gagner du temps aux usagers. Cela passe aussi bien par de nouveaux **écrans d'informations** que par des **panneaux modernes** indiquant les différents moyens de transport à disposition.
- La **libération d'espaces d'attente** pour les voyageurs agit également en ce sens, et sera permise par la **suppression de certains kiosques de commerce** sur le quai transversal des grandes lignes (qui se démarque d'ailleurs des autres espaces puisqu'il s'agit du quai où l'on attend son train le plus longtemps).

Pouvez-vous décrire les changements qui seront opérés au niveau des circulations verticales (escaliers, ascenseurs) ? Y'aura-t-il du nouveau ?

OUI, un **ascenseur** permettra d'accéder directement au nouveau parvis haut, situé au Nord-Est de la gare, de façon à créer une **connexion directe entre le hall transilien et le niveau au-dessus**. Celui-ci sera accompagné de **deux escaliers**, l'un étant mécanique, l'autre fixe, qui mèneront sur une **coursive** située le long de l'ancien restaurant Etoile du Nord (emplacement futur du *Relay*).

- Au niveau du **hall transilien**, des escaliers seront remis à neuf afin de les adapter au mieux au trafic, et d'améliorer le système de montée/descente. Cela a d'ailleurs déjà été réalisé, et avec succès, pour **l'escalier mécanique dit « 5A/5B »**, situé côté Est de l'ancien restaurant Etoile du Nord, et permettant d'accéder au niveau -2.

- Au niveau des quais 30 à 36, des liaisons supplémentaires permettront de descendre au niveau de la salle d'échange RER par l'ouverture de nouvelles trémies.

Il semble important que la gare puisse adapter ses espaces d'attente en fonction d'une augmentation du trafic. Je prends souvent l'Eurostar et je trouve que les espaces sont restreints, seront-ils augmentés ?

OUI, les espaces du terminal transmanche seront réaménagés et agrandis. Le projet va profiter du déménagement d'un service technique d'aide à la circulation des trains pour créer un nouvel espace d'attente, où seront posées environ 100 assises.

Commerces, équipements, services

Des nouveaux commerces et services apparaîtront-ils avec le projet Horizon 2024 ?

OUI, puisque premièrement, les commerces fermés pour le projet précédent seront réouverts, et deuxièmement, les espaces seront réorganisés pour pouvoir mieux apprécier la vie en gare, en voici quelques exemples :

- L'espace *Relay*, aujourd'hui en face du kiosque *De Neuville*, sera installé dans l'ex-coque du restaurant « Etoile du Nord » où se trouvait précédemment le restaurant bistrannique du chef Thierry Marx. Ce lieu, organisé sur deux niveaux, proposera donc au rez-de-chaussée un espace *Relay*, tandis que l'étage accueillera un café *Marks & Spencer*.
- De nouveaux services feront leur apparition, tels que des espaces pour personnes en situation de handicap, dans le hall des grandes lignes, au rez-de-chaussée.

Je vois sur la perspective générale des projets, présentée durant la réunion publique du 17 octobre 2022, que les lignes de contrôle de l'espace transmanche vont être modifiées. De nouveaux équipements vont-ils être mis en place ?

OUI, la gare se doit de s'adapter aux nouvelles réglementations, et doit donc être conforme en vue du prochain système d'autorisation de voyage électronique, bientôt obligatoire pour voyager au Royaume-Uni. A ce titre, des nouveaux PARAFES (passages automatisés rapides aux frontières extérieures) verront le jour.

Pendant les travaux

Les travaux liés à la modification de la desserte des taxis auront-ils des impacts conséquents quant au trafic de la rue de Maubeuge ?

NON, des moyens sont mis en place pour limiter les impacts :

- Des protections acoustiques permettent une clôture isophonique et une veille sur le volume sonore.
- Un accompagnement de la prise en charge des voyageurs a été mis en place, avec un lieu de prise déporté sur la rue de Maubeuge et une file adaptée (sans conséquence sur le trafic automobile existant).

Je suis propriétaire d'un appartement dans la rue du Faubourg Saint-Denis et j'aimerais en savoir plus sur les plans du projet vis-à-vis de cette artère.

- 1) J'ai pu voir le bâtiment n°177 en cours de déconstruction, les autres bâtiments vont-ils connaître le même destin ?
- 2) L'espace ainsi libéré donnera-t-il lieu à de nouvelles constructions en remplacement ?
 - a) **NON**, seul le bâtiment n°177 sera déconstruit dans le cadre du projet. Des **protections ont d'ailleurs été mises en place pour protéger les piétons**, sans déborder sur la voie de circulation automobile.
 - b) **NON**, l'objectif n'est pas de conserver une densité déjà importante, mais au contraire d'apaiser les abords de la gare. A terme, les travaux au niveau de la dalle routière permettront de **créer un nouveau parvis**, accessible depuis la rue du Faubourg Saint-Denis par un **parterre sécurisé** de part et d'autre de la voie bus.